



PROGRAMME DE FORMATION

PEMP - Elevation verticale



Déroulement de la formation :

THÉORIE

1. Réglementation, normalisation, textes de la Sécurité Sociale

- Conditions à remplir pour conduire une PEMP
- Responsabilité et obligations du conducteur

2. Classification et technologie

- Classification par catégories de PEMP
- Technologie des différents organes de la PEMP

3. Caractéristiques

- Caractéristiques de chaque catégorie de PEMP
- Utilisations courantes – Avantages et inconvénients

4. Sécurité

- Connaissance des principaux risques
- Règles de stabilité et de mise en œuvre
- Règles de conduite, de circulation, de stationnement
- Adéquation entre la PEMP et l'environnement
- Distances de sécurité et conducteurs électriques
- Organes de sécurité, vérification et entretien courant
- Utilisation des postes de secours

PRATIQUE

- Adéquations, Vérifications, Positionnement
- Conduite et circulation, maîtriser la circulation sur différents sols
- Utiliser correctement l'avertisseur sonore
- Regarder en arrière avant de reculer
- Respecter les règles et panneaux de circulation
- Adapter la conduite aux conditions de circulation (encombrement, virage...)
- Réaliser les manœuvres avec souplesse et précision
- Effectuer les manœuvres de sauvetage
- Effectuer les manœuvres de dépannage

TESTS

Méthode pédagogique :

Alternance de théorie & de mise en pratique (conduite)
Exercices théorique et pratique

Informations complémentaires :

Un recyclage est à prévoir tous les 5 ans

Objectif :

Être capable:

- De conduire en sécurité une PEMP à élévation verticale
- De réaliser les différentes tâches demandé
- D'en connaître les caractéristiques et ses risques d'utilisations

Public cible :

Toute personne (de plus de 18 ans) étant amenée à utiliser une pemp verticale. La personne doit satisfaire à l'examen médical d'aptitude avant l'entrée en formation pratique

Evaluation :

Délivrance de l'attestation de conduite en sécurité (ACS) valable 5 ans pour la catégorie verticale

Durée :

2 jours